

ANNEXE 3

Critères de détermination du centre des intérêts matériels et moraux (CIMM)

| Critères ⁽¹⁾ | Pièces justificatives à fournir |
|--|--|
| Lieu de naissance | Photocopie de la carte d'identité justifiant le lieu de naissance ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois ; photocopie du livret de famille. |
| Lieu de résidence avant l'entrée dans la fonction publique | Quittance de loyer, EDF. Attestation de résidence établie par la mairie précisant les périodes de domiciliation. |
| Lieu de résidence des parents proches : père, mère, grands-parents, frères et sœurs, enfants | Justificatif de domicile ou certificat ou attestation de résidence en original établi(e) par la mairie. |
| Lieu de sépulture des parents les plus proches | Attestation du maire de la commune ou photocopie de la concession |
| Lieu d'implantation des biens fonciers dont l'agent est propriétaire ou locataire | Photocopie de l'avis d'imposition de l'administration fiscale (taxe foncière, taxe d'habitation), acte de propriété ou contrat de location... |
| Les études effectuées sur le territoire considéré par l'agent et/ou ses enfants | Certificat(s) de scolarité ou attestation ou copie du diplôme |
| Biens matériels et intérêts moraux | Toutes autres pièces attestant la matérialité du centre des intérêts matériel et moraux. |

(1) Sur la base d'un faisceau d'au moins deux critères et d'un critère accessoire ou de 3 critères de bases, l'agent doit démontrer la réalité du CIMM

Déclaration sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à signaler immédiatement toute modification intervenant dans ma situation familiale.

A _____, le _____

Signature de l'agent

Avis du supérieur hiérarchique

Sur la durée du congé allant du au

A _____, le _____

Liste indicative de critères complémentaires dont le demandeur peut faire état :

Propriété d'un bien immobilier dans le territoire

existence d'un logement disponible (hébergement familial/choix de résidence)

Présence d'une partie de la famille de l'agent sur le territoire

Titularité d'un compte bancaire local

Versement ou perception d'une pension, d'une allocation, ou de revenus dans le territoire

Paiement d'impôts directs dans le territoire

- Participation à la vie sociale, économique, associative ou culturelle locale
- Fréquence et régularité des retours dans le territoire
- Présence de biens mobiliers ou d'intérêt économique
- Situation matrimoniale ou PACS avec une personne dont le CIMM se situe dans le territoire

Autres éléments probants démontrant un lien stable (attestations, engagements familiaux...)